



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

# Réforme du collège formation ou formatage ?

## ► Communiqué de presse

Le plan de formation sur la réforme du collège a été annoncé, généralement en lieu et place des formations « habituelles » du PAF. **Le SNALC-FGAF est outré que l'on remplace des formations professionnelles par des séances de formatage idéologique sur la réforme.**

Le SNALC-FGAF rappelle que **toute formation obligatoire ne peut l'être que sur le temps de service** des personnels (décret n°2007-1470). Il convient donc de refuser toute formation « obligatoire » qui aurait lieu le mercredi après-midi ou pendant les vacances. Si jamais un ordre de mission est créé pour obliger les collègues à se rendre à une telle formation, **le SNALC aidera les personnels à porter plainte au tribunal administratif.**

Le SNALC-FGAF invite de surcroît les collègues à profiter des formations à venir pour communiquer, documents à l'appui, sur la réalité de la réforme du collège, sur les attaques contre le latin et le grec, contre les langues, contre les sciences, sur l'absurdité d'un accompagnement et d'EPI délirants pris sur les horaires disciplinaires.

**Le SNALC-FGAF compte bien obtenir, via le grand rassemblement du 10 octobre prochain, l'abrogation de cette réforme toxique tant pour les personnels que pour les élèves.**

Paris, le 21 septembre 2015

Contacts : Jean-Rémi GIRARD, Vice-président du SNALC-FGAF, girardsnalc@yahoo.fr

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_FGAF

Indépendant ► Laïc ► Humaniste ► Progressiste ► Sans compromission